



مركز بحوث الرقابيين الأفارقة

African Ombudsman Research Centre

Centre de Recherche des Ombudsman Africains

Centro de Investigaçao da Provedoria de Justica Africana

SOMMET DU CROA

"Vers Les Cadres et Normes pour l'Etablissement d'Ombudsman/ Médiateurs et bureaux d'Ombudsman Crédibles en Afrique."

10 – 11 Décembre 2013
Cape Town

A. INTRODUCTION

L'AOMA est une organisation des Ombudsmans et Médiateurs à travers le continent africain.

Etablie en 2003, l'AOMA compte actuellement 39 membres chevauchants les six régions (Nord, Est, Centre, Ouest, australe et océan Indien) de l'Afrique et des efforts sont en cours pour encourager les pays qui ne sont pas encore membres de l'AOMA à enfler les rangs du mouvement croissant pour la bonne gouvernance et l'Etat de droit sur notre continent.

Les objectifs de l'AOMA sont les suivants:

- Encourager la création, le développement et la promotion des institutions de l'Ombudsman africains.
- Faire avancer le soutien mutuel, la coopération et l'activité conjointe à travers le partage d'informations, la formation et le développement de l'ombudsman et de son personnel.

- Promouvoir la bonne gouvernance - y compris le respect des droits de l'homme, de la transparence et de la justice administrative.
- Soutenir et promouvoir l'autonomie et l'indépendance des bureaux de l'ombudsman
- Favoriser l'appartenance et maintenir la liaison avec les autres bureaux d'ombudsman, instituts et associations, organismes internationaux et organisations qui s'intéressent à l'évolution des activités de l'Ombudsman et les droits humains.
- Identifier et effectuer toutes autres activités pertinentes que les membres jugent appropriées.

L'article 12 de la Constitution de l'Association des Ombudsman et médiateurs Africains (l'AOMA) prévoit la création du Centre de l'Ombudsman Africain [maintenant appelé le Centre de recherches des Ombudsman Africains (CROA)] pour mener des recherches et formations, assurer l'archivage d'information et la diffusion et publication des articles et journaux.

Le rôle principal du CROA est de:

- Promouvoir les concepts de «Ombudsmanship » et favoriser son développement dans le reste de l'Afrique;
- Développer les capacités et professionnalisme dans l'accomplissement des devoirs de la fonction de l'Ombudsman partout où ces bureaux sont ouverts, que ce soit par pays, région ou domaine d'intervention
- Soutenir la compréhension de l'étude des meilleures pratiques et l'alignement du rôle de la fonction de l'Ombudsman avec les meilleures pratiques internationalement reconnues;
- La collecte, le stockage et la diffusion des recherches et des données sur l'institution d'Ombudsman comme elle grandit dans le continent africain, et
- Faciliter l'échange d'informations et d'expériences entre les Ombudsman en Afrique ainsi que la planification des conférences périodiques des membres de l'AOMA.

B. CONTEXTE

La Commission de l'Union africaine (CUA) et L'Association des Ombudsman et Médiateurs Africains (AOMA) ont franchi une étape dans leur partenariat pour promouvoir la bonne gouvernance en Afrique à l'issue d'une réunion de coordination sur la mise en œuvre d'un protocole d'entente (PE) entre la CUA et l'AOMA le 22 Juillet 2012 à Luanda, en Angola.

La réunion de coordination était conclue avec une ébauche de cadre commun de mise en œuvre opérationnelle du protocole d'entente, qui régit les relations entre la Commission, l'Ombudsman continental et l'Organe d'Ombudsman.

Le cadre de l'implémentation opérationnelle commune couvre sept objectifs stratégiques, à savoir:

- o La création et le renforcement des institutions de l'Ombudsman dans tous les Etats membres de l'Union Africaine;
- o La popularisation de Instruments Juridiques des valeurs partagées de l'Union africaine au sein des Etats membres de l'UA et le public;
- o La ratification des Instruments Juridiques des valeurs partagées de l'UA
- o La domestication et l'implémentation des Instrument Juridiques des valeurs partagées de l'UA
- o Suivi de la mise en œuvre des Instrument Juridique des Valeurs Partagées de l'UA, y compris par le biais du Mécanisme d'évaluation par les pairs au niveau de la Plate-forme Africaine de la Gouvernance;
- o La création d'une synergie entre l'Ombudsman Africains et l'Association des médiateurs, et d'autres institutions africaines, et
- o Une gestion efficace de la coopération entre les deux parties

Parmi les dispositions spécifiques du cadre d'implémentation conjointe, il y a un engagement relatif à la reconnaissance de l'AOMA comme une institution panafricaine dédiée à la promotion de la bonne gouvernance.

L'accord prévoit que l'AOMA joue un rôle dans la diffusion et la constitutionnalisation des valeurs partagées de l'UA, en particulier celles portant sur la gouvernance en Afrique. L'AOMA et son moteur technique, le Centre de Recherches des Ombudsman Africains (CROA) basé à Durban, en Afrique du Sud, sont aussi appelées à jouer un rôle important dans les initiatives de paix et stabilité dans le continent, notamment la résolution des conflits et la surveillance des élections.

C. SOMMET DU CROA

i. Thème

Une des dispositions centrales d'implémentation opérationnelle conjointe est la constitutionnalisation et l'amélioration de l'institution de l'Ombudsman comme pilier central de la bonne gouvernance en Afrique. Le premier objectif stratégique du Cadre est «La création et le renforcement de l'Ombudsman et son bureau dans les États membres de l'UA. » Cela inclut l'exigence que tous les Etats membres devraient avoir un Ombudsman crédible ou Protecteur Public comme faisant partie du cadre de la bonne gouvernance. Dans cette optique, le thème du Sommet sera **«Vers les cadres et normes pour l'établissement d'Ombudsman et bureaux d'Ombudsman crédibles en Afrique. »**

ii. Format

Le Sommet du CROA sera précédé par des discussions régionales sur le brouillon du Cadre, et le colloque sur le *repositionnement de l'Ombudsman: les obstacles et perspectives pour les institutions de l'Ombudsman Africain*, prévu pour les 18 - 21 Septembre 2013 à Nairobi. Le sommet lui-même comprendra des séances plénières et des commissions / tables rondes. Les débats permettront de maximiser la participation des acteurs à travers la discussion des questions pertinentes, en fournissant une rétroaction continue, discussion et adoption du cadre du Sommet. Ils fourniront également des possibilités de coopération régionale et mondiale.

iii. Programme

17h00 – 19h00, 9 Décembre 2013: Arrivée, accueil et inscription des participants

JOUR 1: 10 Décembre 2013 SÉANCE PLÉNIÈRE	
09:00	Bienvenue par le Directeur du Programme
09:15	Discours d'ouverture par le Président de l'AOMA & introduction du commissaire de l'UA aux Affaires politiques
09h30	Discours du Commissaire de l'UA
10:00	Bienvenue par le maire / Premier
10:30	Rafraîchissements
11:00	Rompres dans des groupes de discussion / commissions (1 et 2)
13:00	Lunch
14:00	Rompres dans des groupes de discussion / commissions (1 et 2)
15:30	Rafraîchissements
16:00	Rétroaction (feedback) à la plénière
19:00	Réception Dîner et Discours de bienvenue par l'hôte (Secrétaire exécutif de l'AOMA)

JOUR 2: 11 Décembre 2013

SÉANCE PLÉNIÈRE	
09:00	Bienvenue par le Directeur du Programme
09:15	Rompres dans des groupes de discussion / commissions (3 and 4)
10:30	Rafraîchissements
11:00	Rompres dans des groupes de discussion / commissions (3 and 4)
13:00	Lunch
14:00	Rétroaction (feedback) à la plénière et Présentation de l'ébauche du Cadre
15:30	Rafraîchissements
16:00	Promenade

Commission 1	
Topic (Sujet)	CROA Recherche: Analyse comparative des systèmes juridiques au sein de l'AOMA
Panélistes	Équipe de recherche
Contenu	Contexte, Méthodologie, Échantillon, Résultats

Commission 2	
Topic (Sujet)	AU Instruments des valeurs partagées
Panélistes	Équipe de tâche: opérationnalisation du protocole d'entente entre la CUA et l'AOMA
Contenu	Instruments pertinents, la mise en œuvre, les implications pour les cadres et normes de l'AOMA pour un Ombudsman crédible

Commission 3	
Topic (Sujet)	Les cadres et normes des autres associations de l'Ombudsman
Panélistes	BIOA, AOA, CROA, IOI, IOA
Contenu	Bonnes pratiques, la mise en œuvre, les défis, les succès

Commission 4	
Topic (Sujet)	Discussion sur l'ébauché des cadres et normes de l'AOMA pour l'Ombudsman crédible et les bureaux de l'Ombudsman en Afrique
Panélistes	Coordonnateurs régionaux, Sous-Comité Constitutionnel de l'AOMA, GMSI
Contenu	Présentation et discussion du projet, les commentaires des discussions régionales et de la Colloque du Kenya

JOUR 3: 12 Décembre 2013

09:00 – 17:00

AOMA Réunion de l'Exco

